

**LE JOUR, 1949**  
**28 MAI 1949**

## **A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM**

Le 15 de ce mois de mai marquait le 58ème anniversaire de l'encyclique **Rerum Novarum**. A Rome, M. De Gasperi saisissait l'occasion pour prononcer un grand discours. Le Premier Ministre d'Italie faisait acclamer le Pape par une foule massée dans une vaste enceinte et sur la place Cavour, près du Vatican.

On n'avait pas encore vu une encyclique commémorée ainsi par un chef de gouvernement et singulièrement par le Chef du Gouvernement italien. Il s'agissait il est vrai d'un des actes les plus considérables de la papauté depuis le début du XIXe siècle, de ce texte sur la condition des ouvriers qu'on a justement appelé la "Magna Carta", la Grande Charte sociale du catholicisme.

La clairvoyance de Léon XIII, sa largeur de vues, sa connaissance et sa compréhension des besoins de son temps s'étaient révélées, une fois de plus dans **Rerum Novarum**, de façon mémorable. Le pape déjà vieux, (on était en 1891 et il avait quatre vingt-un ans) gardait une jeunesse et une vigueur d'esprit qui devaient longtemps encore étonner le monde.

Ceux qui dans le milieu marxiste ou en dehors de lui cherchent aujourd'hui à minimiser **Rerum Novarum**, manquent de bonne foi ou parlent de ce qu'ils ignorent. Quarante-cinq ans après l'encyclique, en 1936, Georges Bernanos, dans **le Journal d'un curé de campagne**, faisait dire à un des personnages centraux de son livre :

« ... **Rerum Novarum**, vous lisez ça tranquillement du bord des cils, comme un mandement de carême quelconque. A l'époque, mon petit, nous avons cru sentir la terre trembler sous nos pieds. Quel enthousiasme ! ... Cette idée si simple que le travail n'est pas une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande qu'on ne peut pas spéculer sur les salaires, sur la vie des hommes, comme sur le blé, le sucre ou le café, ça bouleversait les consciences crois-tu ? »

Ce bouleversement des consciences s'est accru. Nous en avons tous les jours le spectacle ; mais trop souvent dans des attitudes de violence et de révolte. Léon XIII demandait au cœur ce qui ne peut venir que du cœur. Il montrait la dignité de l'homme dans ses détresses comme dans sa magnificence. Il voulait que le travail humain fût une chose joyeuse et sainte, un don de soi contre une reconnaissance permanente, individuelle et collective, du droit à la vie et du don de Dieu. Il faisait du travail une vocation, un hymne, une élévation de l'être ; il en faisait, **contre un juste salaire** ce qu'il y a de plus noble au monde

**Aujourd'hui, hélas ! C'est une fuite devant le travail de l'esclave que nous assistons ;** la fuite de l'homme libre qui finit dans la peur. Ne voit-on pas l'Etat lui-même

condamner trop souvent le libre citoyen au travail forcé, pour ne pas dire aux travaux forcés ?

Si nous rappelons à notre tour le bienfait de **Rerum Novarum**, c'est parce qu'une telle étape dans l'ordre social mérite qu'on s'en souvienne ; mais aussi pour éclairer l'Etat sur un aspect de sa tâche qu'il ne voit pas assez.

Voici que nous nous efforçons de protéger des industries en nous imaginant à tort quelque fois que c'est le travail de l'ouvrier que nous protégeons. **Notre façon d'agir laisse bien obscure la notion du juste salaire en face des machines que l'on protège.** S'il y a des cas où l'ouvrier méconnaît injustement les charges du patron, il en est d'autres où le patron ignore délibérément ce salaire minimum sans lequel l'ouvrier est incapable de vivre. **Nous avons ici des besognes où le salaire journalier est si bas, où le travail de la femme, de la jeune fille et de l'enfant est si peu contrôlé, qu'on se demande parfois s'il ne vaut pas mieux que l'industrie périsse plutôt que l'ouvrier qui la sert.**

C'est mal poser le problème **que de vouloir protéger une industrie non viable au prix du sacrifice de l'ouvrier et du consommateur ensemble.** Dans ce cas, c'est la mort de tous que l'erreur de l'Etat annonce et prépare. Dans une telle circonstance, il vaut cent fois mieux diriger l'ouvrier vers un autre travail, moins précaire, que de s'obstiner à multiplier par des expédients l'anémie et la misère.

**Avant la vie de l'entreprise, c'est le minimum vital du salaire qui compte.** Une entreprise qui subsiste artificiellement dans la sous-alimentation générale est comme un poison dans l'organisme social.

Relisons **Rerum Novarum** et inspirons-nous de cette sagesse vivante. Nous y apprendrons de nouveau que le bonheur de l'ouvrier comme la vie de l'entreprise, c'est sur le dévouement à un idéal humain et spirituel qu'ils se fondent.

La loi n'est rien sans une commune espérance ; et sans la volonté de travailler davantage si, malgré les efforts de chacun, le pain nécessaire à la vie est à ce prix.

**Tout est de travailler en chantant ;** et non point par contrainte ; non parce que la loi réglemente l'activité de l'homme, mais par honnêteté et par amour.